

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2019

DELIBERATIONS

Madame le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de prendre une convention avec le Département pour effectuer les travaux de mise en sécurité de la traversée du Bourg. Après en avoir délibéré, les élus votent à l'unanimité cette délibération .

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la CLECT du 28 janvier 2019. Après en avoir pris connaissance, le Conseil délibère à l'unanimité pour approuver ce rapport.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 111 939.18€. les décident d'affecter 96 874.63€ au 1068 et 15.64.55€ au 002. Délibération votée à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition, après en avoir délibéré vote à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET

Madame le Maire présente le budget équilibré en recettes et dépenses pour une somme de 1 357 145.75€.

Fonctionnement : Dépenses 413 632.05€ - Recettes : 413 632.05 € - voir annexe 1

Investissement : Dépenses 943 513.70€ - Recettes : 943 513.70 € - voir annexe 2

Le budget est voté à l'unanimité.

INFOS

La cérémonie du 8 mai aura lieu le mercredi 8 mai à 11 heures.

BIBLIOTHEQUE

Madame Tréjaut informe les élus de l'apport par la bibliothécaire de la CDC de nouveaux livres.

La séance est levée à 20h30.

